

Jours fériés 2019

La déchèterie et le compost sont fermés aux dates suivantes :

- 1^{er} et 2 janvier
- 19 avril (Vendredi Saint)
- 22 avril (Lundi de Pâques)
- 1^{er} mai (Fête du Travail)
- 10 juin (Lundi de Pentecôte)
- 1^{er} novembre (Toussaint)
- 25 décembre (Noël)

Compost – Liste des végétaux acceptés

Afin de faciliter le tri, nous vous rappelons la liste des déchets végétaux qui sont acceptés et ceux qui ne le sont pas.

Accepté dans la benne **GAZON** :

Gazon, mauvaises herbes, feuilles, déchets végétaux de jardin, épluchures de légumes et fruits, fleurs coupées et plantes, terre usagée des plantes en pots, fruits et légumes crus.

Accepté dans la benne **BRANCHES** :

Toutes les branches issues de la taille des arbres et arbustes.

Pas accepté du tout :

Déchets de cuisine cuits, viande, fruits de mer, litières pour chats, sacs en plastique, sacs biodégradables, papier, ainsi que tous les autres déchets non végétaux.

D'ores et déjà, nous vous remercions de votre collaboration !